

Trophée Senior de Tarbes Les Tumulus

9 et 10 Mars 2019

Golf de Tarbes

1 rue du Bois 65310 Laloubère

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement particulier priment celles des règlements généraux.*

1 - Conditions de participation

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, **ayant 50 ans** ou plus la veille du premier jour de l'épreuve, c'est-à-dire **nés avant le 9 Mars 1969**.

Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ pour l'année 2019. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

2 - Forme de jeu

Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames :

Départs marques rouges

Une série Messieurs :

Départs marques jaunes

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs <i>maximum</i>	dont Dames <i>minimum</i>	dont wild cards <i>maximum</i>
54	12	6

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les stipulations du Vade-mecum 2019.

Note 1 : La Ligue Occitanie dispose de WildCards, incluses dans le nombre total de participants (cf. tableau ci-dessus).

Note 2 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **22 Février 2019**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Note 3 : Seront réservées 15 places chez les Messieurs pour des joueurs non-classés au Mérite Seniors.

Départage : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique ffgolf.

Départs : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux stipulations du Vade-Mecum 2019.

3 – Inscription

Les inscriptions accompagnées du droit d'engagement se feront **jusqu'au 22 Février 2019**, à 18h.

Golf de Tarbes 1 rue du Bois 65310 Laloubère

Chèque à libeller à l'ordre de : Golf de Tarbes

Non-membres du club

70 €

Membres du Club

20 €

La liste des participants retenus sera communiquée à la Ligue avant le **27 Février** à 12h. La journée d'entraînement est prévue le 8 Mars, sur réservation des départs au Golf.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

4 - Remise des prix

Classement en brut uniquement. Les premiers joueurs de chaque série seront récompensés.

5 - Comité de l'épreuve

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.